

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Rapport d'activité du CST 2022

M. Loukomskaja

Avec un seul membre et des activités réduites, la pérennité du Conseil Scientifique et Technique

a été assurée durant la mandature 2021-2023. Il est important de rappeler que sa suppression

avait déjà été évoquée lors de l'Assemblée Générale de mars 2019 mais n'avait pas été retenue.

Aujourd'hui, après deux ans de fonctionnement atypique, nous sommes de nouveau face à la

question : y-a-t-il un intérêt à conserver cette instance ?

Cette question a été mise à l'ordre du jour au cours de deux réunions du Conseil

d'Administration de la SPP. Les nouveaux modèles de fonctionnement de cette instance ont été

vivement discutés. En particulier, il a été souhaité que le CST soit un organe dynamique,

fonctionnant en collaboration étroite avec les autres instances de la SPP, et capable d'organiser

rapidement la recherche sur les sujets d'actualité.

Peut-on intégrer dans le fonctionnement du CST les nouveaux modes de travail, tels que les «

Brunchstormings », pratiqués avec succès par les collègues de la SPP en 2022 ? Un travail

commun d'élus au Conseil Scientifique et Technique et de membres de la Commission

Scientifique pourrait-il être fructueux ?

l'espère que les pistes évoquées dans ce rapport pourront susciter une réflexion commune sur

la situation actuelle du CST et ses perspectives.

Rapport d'activité du CST

p. I